



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Defaillance-d-un-capteur-de-pression-d-un-groupe>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Juriblog > Nos actions juridiques > **Défaillance d'un capteur de pression d'un groupe électrogène de secours du réacteur 4**

1er octobre 2012

Défaillance d'un capteur de pression d'un groupe électrogène de secours du réacteur 4

Le 1er octobre 2012, l'exploitant de la centrale du Bugey a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté portant sur la détection tardive de la défaillance d'un capteur de mesure de pression équipant un groupe électrogène de secours à moteur diesel du réacteur n° 4. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.

La centrale nucléaire du Bugey

Le site du Bugey abrite la centrale nucléaire exploitée par EDF dans le département de l'Ain, à 35 km à l'est de Lyon. Cette centrale nucléaire est constituée de 4 réacteurs à eau sous pression d'une puissance de 900 MW chacun.

Les réacteurs à eau pressurisée exploités par EDF sont équipés de deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel qui sont utilisés en cas de perte des alimentations électriques normales. Ces groupes électrogènes de secours permettent d'assurer l'alimentation électrique nécessaire au fonctionnement des différents systèmes de sauvegarde. Ces matériels n'étant pas utilisés en fonctionnement normal, l'exploitant réalise des essais périodiques des groupes électrogènes de secours afin de contrôler régulièrement leurs performances.

La défaillance d'un capteur détectée tardivement

Le 22 juin 2012, l'exploitant du Bugey a procédé au remplacement d'un capteur de mesure de pression d'un des deux groupes électrogènes de secours à moteur diesel du réacteur n° 4 car il présentait des grippages internes.

Le 26 juillet 2012, l'exploitant a réalisé l'essai périodique de bon fonctionnement de ce groupe électrogène. Au cours de l'essai, le groupe électrogène n'a pas démarré. Les expertises ont permis de déterminer que le dysfonctionnement trouvait son origine dans un défaut de serrage d'une vis lors du remplacement du capteur, réalisé le 22 juin 2012.

Cette défaillance, qui aurait pu avoir des conséquences graves en cas de perte des alimentations

électriques normales, a été détectée tardivement parce qu'aucun contrôle n'a été réalisé immédiatement après l'intervention technique du 22 juin. De plus, l'exploitant a tardé à déclarer le problème à l'ASN puisque c'est seulement le 1er octobre, soit plus de deux mois après la découverte de la défaillance, qu'elle a été informée.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte le 24 avril 2013. Cette plainte n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune suite de la part du Parquet de Bourg-en-Bresse.

Téléchargez notre plainte



Pour en savoir plus sur cet incident :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Bugey-STE>